Fraude fiscale : enquête préliminaire sur Thierry Solère, porte-parole de Fillon

14/02/2017 à 20h06

Selon le Canard enchaîné, Thierry Solère, l'organisateur de la primaire de la droite et du centre, est visé par une enquête préliminaire pour fraude fiscale.

Cette fois, c'est le porte-parole de François Fillon qui fait la une du Canard enchaîné. Selon les informations de l'hebdomadaire ce mardi soir, Thierry Solère serait visé par une enquête préliminaire pour suspicion de fraude fiscale ouvert par le parquet de Nanterre.

Cette enquête fait suite à la plainte de l'administration fiscale contre le député des Hauts-de-Seine, révélée par Mediapart en septembre dernier. Selon le Canard enchaîné, les faits reprochés à l'organisateur de la primaire Les Républicains remontent à la période 2010-2013, Thierry Solère étant soupçonné d'avoir omis de payer une partie de ses impôts ces années-là.

Les policiers s'intéressent également à la société de sa femme, également son assistante parlementaire, qui aurait engrangé 200000 euros de bénéfices. Le tout alors que le député, dans ses déclarations d'activité auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, assure que son épouse «n'a pas d'autre occupation que d'assister son cher époux», selon le Canard enchaîné.

D'après BFMTV, ce dernier a annoncé sa volonté de déposer

plainte pour diffamation contre le journal satirique. A l’époque des révélations de Medipart l’an dernier, Thierry Solère assurait n’avoir «commis aucun délit fiscal».

Le Parisien